



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU BUREAU**

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4664**

commune (s) : Villeurbanne

objet : Acquisition d'un terrain nu situé 267-269, cours Emile Zola et 43-43 bis, rue Flachet et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Zola Flachet

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Rapporteur :** Monsieur le Vice-Président Barral

**Président :** Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 4 novembre 2013****Décision n° B-2013-4664**

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Acquisition d'un terrain nu situé 267-269, cours Emile Zola et 43-43 bis, rue Flachet et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Zola Flachet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre de l'opération de réaménagement du cours Emile Zola, dans sa partie intrapérimétrique à Villeurbanne, la Communauté urbaine de Lyon se propose d'acquérir une parcelle de terrain nu, libre de toute location ou occupation, située 267-269, cours Emile Zola et 43-43 bis, rue Flachet à Villeurbanne et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Zola Flachet.

Compte tenu des emprises existantes des trottoirs au carrefour du cours Emile Zola, de la rue Flachet, de la rue du 1er mars 1943 et des flux piétons très importants, l'acquisition de cette parcelle permettra d'élargir le trottoir déjà existant à l'angle nord-est du carrefour jusqu'au nu de la façade de l'immeuble Le Zola Flachet. Le terrain est inscrit en emplacement réservé de voirie n° 67 du plan local d'urbanisme (PLU).

Il s'agit d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 160 mètres carrés environ, à détacher d'une parcelle de plus grande étendue, cadastrée AV 83.

Aussi, aux termes du compromis qui a été établi, les copropriétaires de l'immeuble Le Zola Flachet céderaient ladite parcelle de terrain au prix de 75 € le mètre carré de terrain, soit un montant de 12 000 €.

La Communauté urbaine s'engage, en outre, à faire procéder à sa charge aux travaux suivants :

- déplacement des réseaux susceptibles d'être présents en tréfonds de ladite parcelle,
- enlèvement, démolition partielle ou maintien de la cuve de fioul déjà dégazé et neutralisé, existante en tréfonds de la parcelle,
- mise en œuvre d'un revêtement de sol composé d'un matériau clair type béton,
- plantation de 3 arbres.

L'ensemble de ces travaux, d'un montant de 48 000 € TTC, sont rendus indispensables par le recouplement de la propriété ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon pour un montant de 12 000 €, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 160 mètres carrés environ à détacher d'une parcelle de plus grande étendue cadastrée AV 83, située 267-269, cours Emile Zola et 43-43 bis, rue Flachet à Villeurbanne et appartenant au copropriétaires de l'immeuble Le Zola Flachet, dans le cadre du projet de réaménagement du cours Emile Zola dans sa partie intrapéphérique à Villeurbanne.

**2° - Autorise** monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O2055, le 24 juin 2013 pour la somme de 14 500 000 € en dépenses.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 2112 - fonction 822, pour un montant de 12 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 800 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

**5° - Le montant** des travaux estimés à 48 000 € TTC sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 61523.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.**